

## **MODIFICATION DE STATUTS DE L'ASSOCIATION**

Association déclarée par application  
de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et du décret du 16 août

### **ARTICLE I.**

Objet:

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : **mode & handicap c'est possible !!!**

### **ARTICLE II.**

*Cette association à pour but : **Organisation de défilés de mode pour les personnes handicapées - Création de vêtements pour les personnes handicapées et personnes valides pour favoriser leur insertion sociale : Hommes, Femmes et Enfants - Aider et promouvoir de nouveaux créateurs (salons, défilés ...)***

Les buts que vous vous êtes fixés dans l'association :

### **ARTICLE III.**

*Siège social : est fixé chez **M.Ambraisse-Christian : 14, rue van loo 75016 (résidence 8) 75016 Paris.** Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration ; la ratification par l'assemblée sera nécessaire.*

### **ARTICLE IV.**

*L'association se compose de :*

- 1) Membres d'honneur : **Christian Ambraisse, Clément Lambert**
- 2) Membres bienfaiteurs : **Création Image, Ministère de la santé (secrétariat d'état aux personnes handicapées), fond social européen, Mairie de Paris, Crous de Paris ...**
- 3) Membres actifs ou adhérents : **Bernard Ambraisse-boston, Marius Cipolin-tauliaut, Philippe Cipolin-tauliaut, Alexis Rostant, Antoine Danzin, Delphine Lassailly, Euverte Pierre, Bekim, Amélie Duhamel, Florian Lambert, ...etc.**

### **ARTICLE V.**

*Admission :*

Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admissions présentée, ou être parrainés par un membre.

### **ARTICLE VI.**

*Les membres :*

Sont membre d'honneur, ceux qui ont rendu des services signalé à l'association. Ils sont dispensés de cotisation.

Sont membres bienfaiteurs, les personnes qui versent une cotisation annuellement de 50 euro (Supérieure à celle des simples membres actifs) ou un droit d'entrée de 10 euro Fixé par l'assemblée générale chaque année.

Sont membres actifs les personnes qui ont pris l'engagement de verser annuellement une cotisation de 10 euro (Supérieure à celle des simples membres actifs) ou un droit d'entrée de 10 euro Fixé par l'assemblée générale chaque année.

« **MODE & HANDICAP C'EST POSSIBLE** » association de loi 1901  
Résidence 8 / 14, rue VAN LOO / 75016 PARIS  
Tél/Fax : 01 45 27 81 10 - Port : 06 72 66 04 35 - [contact@modeethandicap.org](mailto:contact@modeethandicap.org)  
Code APE : 748K - SIRET : 481 367 555 00010  
[www.modeethandicap.org](http://www.modeethandicap.org)



A.C./C.



#### ARTICLE VII.

##### *Radiation :*

La qualité de membre se perd par :

La démission

Le décès

La radiation prononcée par le conseil d'administration ou le bureau pour motif grave ou non paiement de la cotisation. L'intéressé ayan été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

#### ARTICLE VIII.

*Le ressources de l'association sont constituées par:*

Le montant des droits d'entrée et/ou des cotisations

Les subventions communales, départementales, nationales, du conseil général, de l'Etat, etc...

De dons en nature, prestations de services.

#### ARTICLE IX.

*Conseil d'administration :*

L'association est dirigée par le bureau et par un conseil d'administration élu parmi les membres et/ou les membres du bureau. Le conseil d'administration représente les membres lors des réunions. Les membres du conseil sont élus lors de l'assemblée générale, ils sont rééligibles. Le conseil d'administration choisi parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de :

1° Un Président : **Ambrasse Christian**

2° Dirigeant et Fondateur : **Ambrasse Christian**

3° Un secrétaire : **Clément Lambert**

4° Un trésorier : **Clément Lambert**

Le conseil étant renouvelé chaque année (ou une autre durée) par moitié, la première année, les membres sortants sont désignés par le sort. En cas de vacances, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement arriver à terme le mandat des membres remplacés.

#### ARTICLE X

*Réunion du conseil d'administration :*

Le conseil d'administration se réunit une fois tous les **2 mois**, sur convocation du président, ou sur demande quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Tout membre du conseil d'administration (comité) qui, sans excuses n'aura pas assisté à trois réunions successives, sera considéré comme démissionnaire (sauf en cas de force majeure). Aucun membre ne peut faire partie du conseil s'il n'est pas majeur.

#### ARTICLE XI

*L'assemblée générale ordinaire*

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils y soient affiliés. L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année au moins **une fois** (Prévoir de préférence au début de l'année civile).

Formalités de convocation à l'assemblée :

Quinze jours auparavant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par courrier par

« MODE & HANDICAP C'EST POSSIBLE » association de loi 1901  
Résidence 8 / 14, rue VAN LOO / 75016 PARIS  
Tél/Fax : 01 45 27 81 10 - Port : 06 72 66 04 35 - contact@modeethandicap.org  
Code APE : 748K - SIRET : 481 367 555 00010  
www.modeethandicap.org





le secrétaire. L'ordre du jour de l'assemblée est indiqué sur les convocations et un formulaire de pouvoir permettant de donner pouvoir à un autre membre présent lors de l'assemblée doit être prévu. Seuls les pouvoirs dûment remplis et signés précisant le nom et l'adresse du membre remplacé lors de l'assemblée seront pris en compte, les pouvoirs arrivés en blanc (non remplis) ou adressés au nom d'un membre non présent ne peuvent être pris en compte lors du vote et sont considérés comme nuls. Le président, assisté des membres du conseil (comité), préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan des comptes à l'approbation de l'assemblée. Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortant. Ne devons être traitées, lors de l'assemblée, que les questions soumises à l'ordre du jour prévu sur la convocation.

#### **ARTICLE XII.**

*Assemblée générale extraordinaire :*

Si la nécessité s'en fait sentir, ou bien à la demande de la moitié des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les formalités prévues à l'article 11.

#### **ARTICLE XIII.**

*Règlement intérieur :*

Un règlement intérieur peut être établi par le conseil ou le bureau, il le fait approuver lors de l'assemblée générale. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association. Il prévoit des règles de conduite des membres et précise les motifs d'exclusion.

#### **ARTICLE 14**

*Dissolution :*

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, et dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et u décret du 16 août 1901.

Paris Le : 17/12/2006

*Dirigeant et Fondateur et Président*

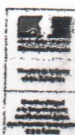
**Ambraisse Christian**

*Mode & handicap c'est possible*

*Ambraisse Christian*  
14 Rue Van Loo - 75016 PARIS

Tél. : 06 72 66 04 35 - Fax : 01 45 27 81 10  
Code APE : 748 K - SIRET : 481 367 555 00010

« MODE & HANDICAP C'EST POSSIBLE » association de loi 1901  
Résidence 8 / 14, rue VAN LOO / 75016 PARIS  
Tél/Fax : 01 45 27 81 10 - Port : 06 72 66 04 35 - [contact@modeethandicap.org](mailto:contact@modeethandicap.org)  
Code APE : 748K - SIRET : 481 367 555 00010  
[www.modeethandicap.org](http://www.modeethandicap.org)



*delc*

## Assemblée Générale


Procès verbal de délibération du conseil d'administration.

Compte de l'association Mode & Handicap c'est possible !!!

Le conseil d'administration de l'association Mode & Handicap c'est possible !!! Désigne son trésorier : Monsieur Clément Lambert comme personne habilité à faire fonctionner le compte en banque de l'association Mode & Handicap c'est possible. Il sera alors en mesure d'effectuer toutes les opérations indiquées sur la convention du compte de la banque.

Signatures des membres chargés de l'administration de **Mode & Handicap C'est possible !!!** :

**Président/ Dirigeant/ Fondateur**

 mode&handicap  
...c'est possible!

Association de loi 1901  
Résidence 8 / 14 rue Van Loo / 75016 Paris  
Tél./Fax : 01 45 27 81 10 - Tel : 09 77 87 17 04  
Code APE : 9499Z - Siret : 481 367 555 00010

Fait Le 04/02/2010

Ambraisse Christian

**Secrétaire**

 mode&handicap  
...c'est possible!

Association de loi 1901  
Résidence 8 / 14 rue Van Loo / 75016 Paris  
Tél./Fax : 01 45 27 81 10 - Tel : 09 77 87 17 04  
Code APE : 9499Z - Siret : 481 367 555 00010

Fait Le 04/02/2010

Clément Lambert

**Trésorier**

 mode&handicap  
...c'est possible!

Association de loi 1901  
Résidence 8 / 14 rue Van Loo / 75016 Paris  
Tél./Fax : 01 45 27 81 10 - Tel : 09 77 87 17 04  
Code APE : 9499Z - Siret : 481 367 555 00010

Fait Le 04/02/2010

Clément Lambert

**« MODE & HANDICAP C'EST POSSIBLE » association de loi 1901**

Résidence 8 / 14, rue VAN LOO / 75016 PARIS  
Tél./Fax : 01 45 27 81 10 - Port : 06 87 19 32 90 - modeethandicap@orange.fr  
Code APE : 748K - SIRET : 481 367 555 00010  
[www.modeethandicap.org](http://www.modeethandicap.org)



ACK L



## MODIFICATION DU BUREAU

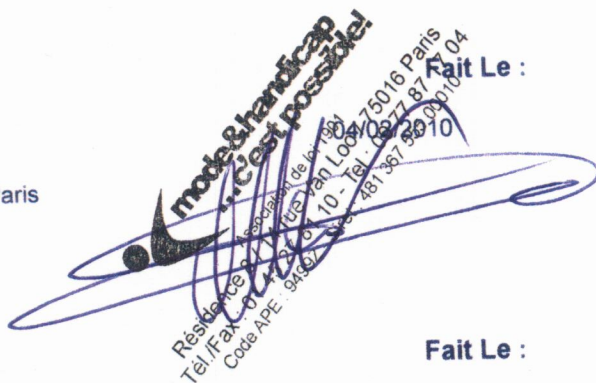
**Adresse du siège social** : 14, rue Van Loo (résidence 8) 75016 Paris

**N° de téléphone du Dirigeant et Fondateur** : 0687193290 / 0145278110

**Nouvelle liste des personnes chargées de son administration :**

### 1) Ambrasse Christian

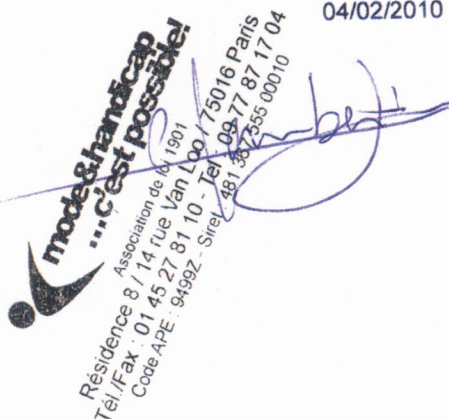
Né à Paris XVe, le 03/01/1970  
Nationalité : Française  
Designer  
Domicile : 14 rue van Loo (résidence 8) 75016 Paris  
**Président/Dirigeant et Fondateur**

  
mode&handicap  
...c'est possible!  
Résidence 8 / 14, rue Van Loo / 75016 Paris  
Tél./Fax : 01 45 27 81 10 - Tel. 06 87 19 32 90  
Code APE : 948K

Fait Le :

### 2) Lambert Clément

Né à Paris XV, le 18/07/1984  
Nationalité : Française  
Etudiant  
Domicile : 14 rue van Loo 75016 Paris  
**Secrétaire**

  
mode&handicap  
...c'est possible!  
Association de loi 1901  
Résidence 8 / 14 rue Van Loo / 75016 Paris  
Tél./Fax : 01 45 27 81 10 - Tel. 06 87 19 32 90  
Code APE : 9499Z - Siret : 481 367 555 00010

Fait Le :

04/02/2010

### 3) Lambert Clément

Né à Paris XV, le 18/07/1984  
Nationalité Française  
Etudiant  
Domicile : 14 rue van Loo 75016 Paris  
**Trésorier**

**« MODE & HANDICAP C'EST POSSIBLE » association de loi 1901**  
Résidence 8 / 14, rue VAN LOO / 75016 PARIS  
Tél/Fax : 01 45 27 81 10 - Port : 06 87 19 32 90 - modeethandicap@orange.fr  
Code APE : 748K - SIRET : 481 367 555 00010  
[www.modeethandicap.org](http://www.modeethandicap.org)